

Tous les acteurs, de la chaîne de fabrication au consommateur peuvent jouer un rôle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. **Ce dernier représente 1/3 des aliments produits.**

## Quels biodéchets à valoriser pour quel professionnel ?

### Les restaurateurs

Les épluchures, les coquilles d'œufs, le marc de café, le pain, les restes de repas, les sets de table biodégradables, les serviettes en papier...

En moyenne  
21 kg  
de biodéchets  
sont jetés  
pour 100 couverts

### Les métiers de bouche

Les invendus, les restes de préparation, la farine, les essuie-tout.....

En moyenne  
2.6 tonnes  
de biodéchets  
produits par  
établissement et  
par an

### Les épiceries

Les invendus, les légumes et fruits pourris...

### Les fleuristes

Les fleurs fanées, le rafia...

### Les coiffeurs

Les cheveux...

# Les professionnels

dans le programme

## Ma commune zéro biodéchet



Un accompagnement gratuit  
pour valoriser vos biodéchets

Une démarche collective  
pour le développement durable



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

**Service économie circulaire**  
ecocirculaire@smictom-tinteniac.fr - 02 99 68 03 15  
SMICTOM d'Ille et Rance



SMICTOM d'Ille et Rance

02 99 68 03 15

ecocirculaire@smictom-tinteniac.fr



## Pourquoi s'y mettre ?

Les gros producteurs de biodéchets (déchets organiques), c'est-à-dire ceux produisant plus de 10 tonnes par an, sont dans l'obligation de mettre en place un tri à la source en vue d'une valorisation.

A l'horizon 2025, la Loi de transition énergétique prévoit l'obligation du tri à la source pour tous les producteurs de biodéchets. Tous les professionnels seront donc concernés.



Le SMICTOM d'Ille et Rance, service public de la gestion des déchets, a lancé l'appel à projets «Ma commune zéro biodéchet» auprès des 37 communes du territoire.

### 4 communes-pilotes

Guipel, Hédé-Bazouges, La Mézière et Saint-Domineuc sont sélectionnées pour atteindre les objectifs fixés par ce programme :

Atteindre 80% des habitants et des professionnels qui compostent  
Tendre vers 100% des déchets verts gérés localement

Ce programme s'adresse :

- \* Aux habitants, via des enquêtes en porte à porte ;
- \* Aux professionnels, via des diagnostics et un accompagnement personnalisés ;
- \* A la collectivité, via un diagnostic global des espaces verts et infrastructures de la commune.

### Le SMICTOM vous accompagne

Le SMICTOM souhaite vous aider en vous proposant :

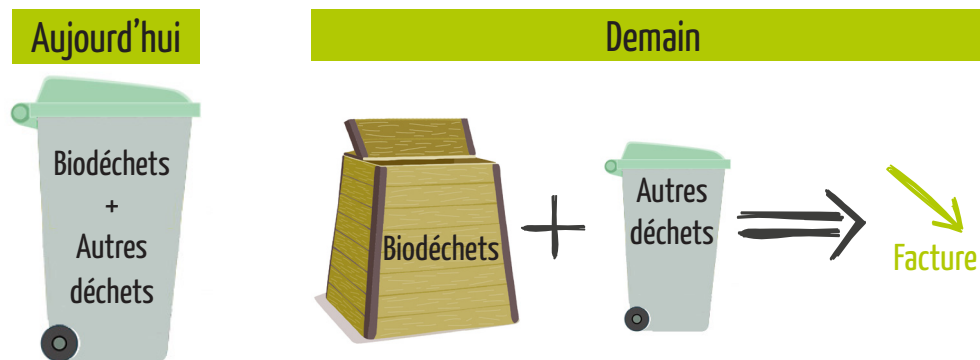
- \* un **diagnostic gratuit** pour les professionnels déjà conventionnés avec le SMICTOM ;
- \* la **réalisation d'une campagne de pesées** de vos biodéchets afin d'identifier les gisements évitables et/ou valorisables ;
- \* la **proposition d'actions de réduction et de valorisation des biodéchets** (solutions pour réduire le gaspillage alimentaire, installation d'un site de compostage, mise en relation des professionnels pour la valorisation de certaines ressources...) et l'accompagnement adéquat pour la mise en place de celles-ci ;
- \* la **mise à disposition des outils de communication** sur les actions réalisées.

## Quels avantages à valoriser vos biodéchets ?

### Vous maîtrisez votre facture

La collecte et le traitement de vos déchets d'origine commerciale ou artisanale (déchets banals des activités économiques) représentent un coût pour la structure et pour le SMICTOM.

En valorisant vos biodéchets à la source, vous détournez vos ressources de l'incinération. Le gain financier est significatif.



### Vous agissez sur l'environnement

La gestion des déchets a un impact non négligeable sur l'environnement (transport, incinération). En effet, les déchets sont incinérés à Taden (22) à 50 km d'ici.

En valorisant vos biodéchets sur place, vous donnez une seconde vie à ces ressources. Le compostage permet la production d'un amendement riche pour le sol.

### Vous contribuez à valoriser l'image de votre entreprise

En valorisant vos biodéchets, vous vous inscrivez dans une démarche collective pour le développement durable.

A l'issue de l'opération, le SMICTOM valorisera votre engagement via un guide de retour d'expérience diffusé sur le territoire et des outils de communication.



autocollant